

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations du conseil municipal, le lundi 15 mai 2023 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. Russel Girard, conseiller # 3
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Formant quorum.

Absence motivée : madame Mylène Blackburn, conseillère #4.

Assistent également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et monsieur Bryand Tremblay, directeur général adjoint et aux opérations.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

4.A) *Vente de terrain – 641 rue Moreau;*

4.B) *Vente de terrain – 670 rue Moreau;*

4.C) *Brunch des Chevaliers de Colomb dans la cadre de la Plantation du Mai édition 2023 – Achat de billets.*

4.D) *Association de loisirs pour personnes handicapées région Saguenay-Lac-Saint-Jean - Adhésion.*

5. DON ET SUBVENTION

Aucune demande.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) *Modification du calendrier des séances du conseil - Juillet 2023;*

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 43, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. ADMINISTRATION

**2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
R.9715.05.2023**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que modifié avec l'ajout du point suivant :

7.B) Souper dans la cadre de la Plantation du mai édition 2023 – Achat de billets.

3. DROIT DE PAROLE

Les citoyens présents disposent d'un droit de parole.

4. RÉOLUTIONS

**4.A) VENTE DE TERRAIN – 641 RUE MOREAU
R.9716.05.2023**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Russel Girard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station procède à la vente du lot 6 275 263 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est à monsieur Steeve Martel pour la somme de 20 920,52 \$ plus taxes;

QUE monsieur le maire Michel Claveau et madame la directrice générale Marie-Ève Roy soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution;

QU'une clause devra être inscrite au contrat notarié à l'effet qu'advenant le cas où il n'y aurait pas de construction d'un bâtiment principal sur le terrain dans les deux ans de la signature du contrat, monsieur Steeve Martel aura l'obligation de revendre le terrain à la municipalité d'Hébertville-Station au prix de 20 920,52 \$ moins l'acompte versé de 2092,05 \$ et moins les frais de notaire nécessaires au rachat par la municipalité;

QUE monsieur Steeve Martel dispose de 90 jours afin d'acquérir ledit terrain de façon officielle à défaut la municipalité se réserve le droit de le revendre à une autre personne, et ce, sans préavis ou pénalité de quelque nature que ce soit;

QU'une clause soit ajoutée afin d'autoriser la municipalité d'Hébertville-Station à effectuer l'installation d'une servitude électrique en son nom.

4.B) **VENTE DE TERRAIN – 670 RUE MOREAU**
R.9717.05.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station procède à la vente du lot 6 275 244 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est à monsieur Rémi Théberge et madame Jessica Gauthier pour la somme de 22 159,17 \$ plus taxes;

QUE monsieur le maire Michel Claveau et madame la directrice générale Marie-Ève Roy soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution;

QU'une clause devra être inscrite au contrat notarié à l'effet qu'advenant le cas où il n'y aurait pas de construction d'un bâtiment principal sur le terrain dans les deux ans de la signature du contrat, monsieur Rémi Théberge et madame Jessica Gauthier auront l'obligation de revendre le terrain à la municipalité d'Hébertville-Station au prix de 22 159,17 \$ moins l'acompte et les frais de notaire nécessaires au rachat par la municipalité;

QUE monsieur Rémi Théberge et madame Jessica Gauthier disposent de 90 jours afin d'acquérir ledit terrain de façon officielle à défaut la municipalité se réserve le droit de le revendre à une autre personne, et ce, sans préavis ou pénalité de quelque nature que ce soit;

QU'une clause soit ajoutée afin d'autoriser la municipalité d'Hébertville-Station à effectuer l'installation d'une servitude électrique en leurs noms.

4.C) **BRUNCH DES CHEVALIERS DE COLOMB DANS LE CADRE DE LA PLANTATION DU MAI ÉDITION 2023 – ACHAT DE BILLETS**
R.9718.05.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité procède à l'achat de 20 billets au coût de 15\$ du billet pour les élus et employés (ainsi que leur conjoint) pour le brunch organisé par les Chevaliers de Colomb dans le cadre de la Plantation du mai.

4.D) **ASSOCIATION DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – ADHÉSION**
R.9719.05.2023

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité renouvellement son adhésion à l'Association de loisirs pour personnes handicapées de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la somme de 30\$.

5. DON ET SUBVENTION

Aucune demande.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) **MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL –
JUILLET 2023**
R.9720.05.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE reporter la séance du 3 juillet au 10 juillet 2023.

QU'UN avis public soit émis conformément à la loi.

7.B) **SOUPER DANS LE CADRE DE LA PLANTATION DU MAI ÉDITION
2023 – ACHAT DE BILLETS**
R.9721.05.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Russel Girard appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité procède à l'achat de 20 billets au coût de 20\$ du billet pour les élus et employés (ainsi que leur conjoint) pour le souper dans le cadre de la Plantation du mai.

8. RAPPORT DES COMITÉS

Une période est accordée aux élus afin de faire le compte rendu de leurs comités.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

L'assistance dispose d'une période de questions.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.9722.05.2023

Monsieur le conseiller Pascal Vermette propose de lever la présente séance à 19 h 58.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale